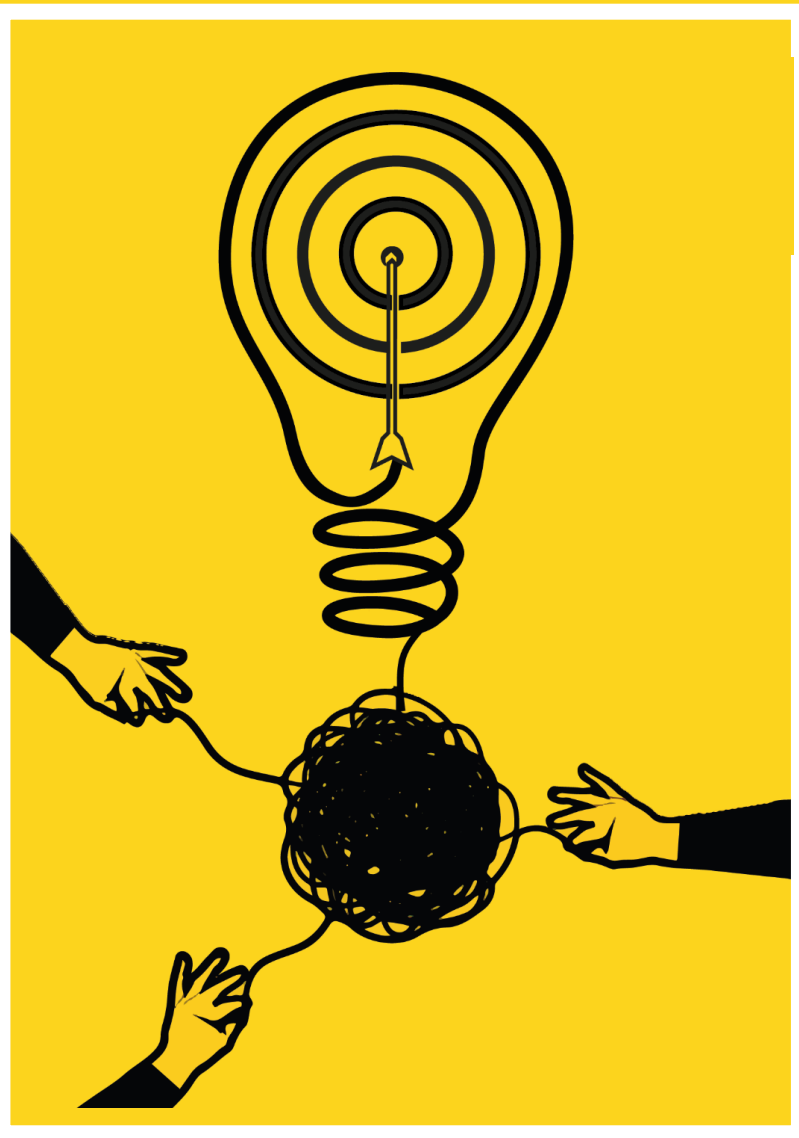


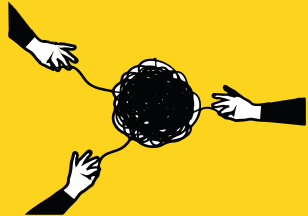
Atelier 2



Passage en dispositif et
partage d'expériences :
DIME, DAME... et DONC ?

Journées Nationales de formation
des professionnels des **IME, IEM, IEAP**
4, 5, 6 octobre 2021, Saint-Malo





Argumentaire

L'article 91 de la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016 rend possible une généralisation progressive du « fonctionnement en dispositif intégré ». En s'appuyant sur les retours d'expériences des ITEP, la loi du 26 juillet 2019 "Pour une école de la confiance" élargit cette possibilité à l'ensemble des établissements et services médico-sociaux, dont les IME, IEM et EEAP.

L'objectif de cette nouvelle organisation, qu'elle soit dénommée « dispositif », « dispositif intégré » ou « plateforme », vise à favoriser un parcours fluide, sécurisé des jeunes en situation de handicap. Dès lors, il est possible qu'une telle organisation, directement ou en partenariat, puisse proposer plusieurs modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des enfants, des adolescents et des jeunes adultes accompagnés. **L'accueil de jour, l'accueil de nuit, la prestation ambulatoire, à temps complet, à temps partiel en séquentiel deviennent des possibles pour un même dispositif.**

Pour autant, cette reconfiguration suscite des questionnements car elle induit de nouvelles relations institutionnelles, un mouvement de professionnels, l'émergence de nouvelles fonctions de coordination, une coopération renforcée entre les acteurs.

Sur les territoires, des choix organisationnels différents sont opérés par les organismes gestionnaires. Même si nous rencontrons plusieurs terminologies : DIME (dispositif IME), DAME (dispositif d'accompagnement médico-éducatif, ...), l'objectif est bien le même : celui d'accompagner l'enfant, le jeune dans une continuité de son parcours de vie, de santé, de scolarisation.

A partir du témoignage de professionnels, cet atelier s'attachera à **repérer les facteurs facilitant ou limitant cette évolution.** Il s'agira également d'identifier les **premiers effets sur le parcours du jeune et de sa famille et de mesurer les impacts sur l'identité des équipes de professionnels et sur les relations entre les acteurs d'un même environnement.**

Témoins

- **Stéphane ROGNON**, Directeur, D.A.M.E LA HORGNE
- **Anne-Laure LE GALL**, Directrice, SESSAD APF France Handicap et **Marie-Gabrielle LE BOT**, neuropsychologue, IEM Kerdelune, VYV3 Bretagne

Animateur :

- **Solène CLERGEAU**, Directrice-adjointe, SESSAD TDI-TSA, IME Hors les Murs, ARIA (44) et **Denis MARCHAND**, Directeur, ADAPEI 44



Témoignage 1

- **Stéphane ROGNON**, Directeur, D.A.M.E LA HORGNE

Organisme gestionnaire	CMSEA	 DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-EDUCATIF LA HORGNE
Structure	D.A.M.E LA HORGNE (57)	
Public accompagné	14-21 ans Déficiency Intellectuelle, psychique, TSA	

Une plateforme d'expertise territoriale au service du parcours singulier de chaque jeune



CMSEA 
**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
MEDICO-EDUCATIF LA HORGNE**

**Dispositif
Accompagnement
Médico
Educatif** 
La Horgne

LE D.A.M.E LA HORGNE AU CMSEA (COMITÉ MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES)



Organisme gestionnaire

4
DOMAINES
d'INTERVENTION



Handicap



Protection
Enfance



Inclusion
sociale



Prévention
spécialisée



- IMPro La Horgne
- SESSAD Pro la Horgne
- SESSAD Pro Morhange
- Unité d'Enseignement Autiste (UEA)
- SAFTE**

** Service d'Accueil Familial Thérapeutique et Educatif



Dispositif
d'Accompagnement
Médico Educatif

A PROPOS DU D.A.M.E

OBJECTIFS

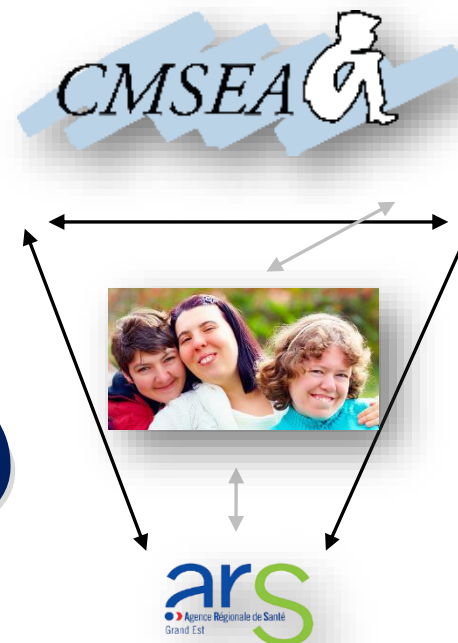
- 1 seule entité IMPRO + 2 SESSAD
- Proposer d'autres modalités d'accompagnement en inclusion
- Éviter ruptures de parcours
- Redéployer 30% de places d'IME vers le SESSAD Pro
- Diminuer le nombre de creton

LIEU

- Milieu Urbain : Montigny
- Milieu rural Morhange et Racrange

FORMAT

- Nouvelle autorisation 15ans
- 1 avenant CPOM
- 1 notification MDPH en D.A.M.E
- 1 seul budget



PUBLICS ET PRESTATIONS

- Jeunes notifi MDPH de 14-21ans
- Internat → Habitat
- Semi internat → Accueil jour
- Sessad pro → Ambulatoire

FACILITATEURS DU DISPOSITIF

- Tout mode d'accompagnement
- Périmètre élargi
- 1 seule notification MdpH
- File active et non plus logique de places

Le dispositif Intégré DAME LA HORGNE

Quelle organisation ?

Notre organisation
avant 2019

IMPro

UE scol. et pro.

Internat

Pôle thérapeutique

Service de suite

Services supports

Sessad Pro

Organisation transitoire
En 2019

IMPro

UE scol. et pro.

Internat

UEA

SAFTE

Sessad Pro

Une **organisation**
intégrée depuis 2020

Dispositif Intégré

Prestations

- Autonomie
- Santé
- Participation Sociale

Modalités d'Accompagnement (dans et hors les murs)

- Accueil de jour
- Accueil de Nuit
- Ambulatoire

Temporalité

- Semaine/ Continu
 - Séquentiel
 - Temporaire

Publics

- Déficiences intellectuelles
 - TSA
- Handicap psychique

Facilitateurs pour réussir le passage en DAME

Liens avec ARS –
Groupes de travail
sur la
transformation de
l'offre – réponse à
des besoins non
couverts (ASE,
SAFTE, vie intime...)

Modèle à construire
sur un petit
périmètre et intra
associatif

Autorisation ARS et
avenant CPOM en
Dispositif définitive
pour 15 ans – tout
mode
d'accompagnement

Implication
immédiate de:
- la MDPH 57 (Notifications DAME)
- l'IEN ASH 57
(présentation de
notre DAME par
notre référente
inclusion à toutes
les référentes ULIS
du département)

Pyramide des âges
favorable et GPEC –
Formations sur la
fonction de
coordonnateurs
engagés plusieurs
années avant le
passage en DI –
expérience du
travail ambulatoire
avec l'existence au
préalable des
SESSAD

OUTILS :
- Séminaire
- Logiciel de l'utilisateur
(transmissions)

Modélisation dur la
coordination

Notre dispositif d'accompagnement spécialisé est structuré autour de 4 services....



Educatif



Habitat



Professionalisation



Santé



accompagnements dans les murs

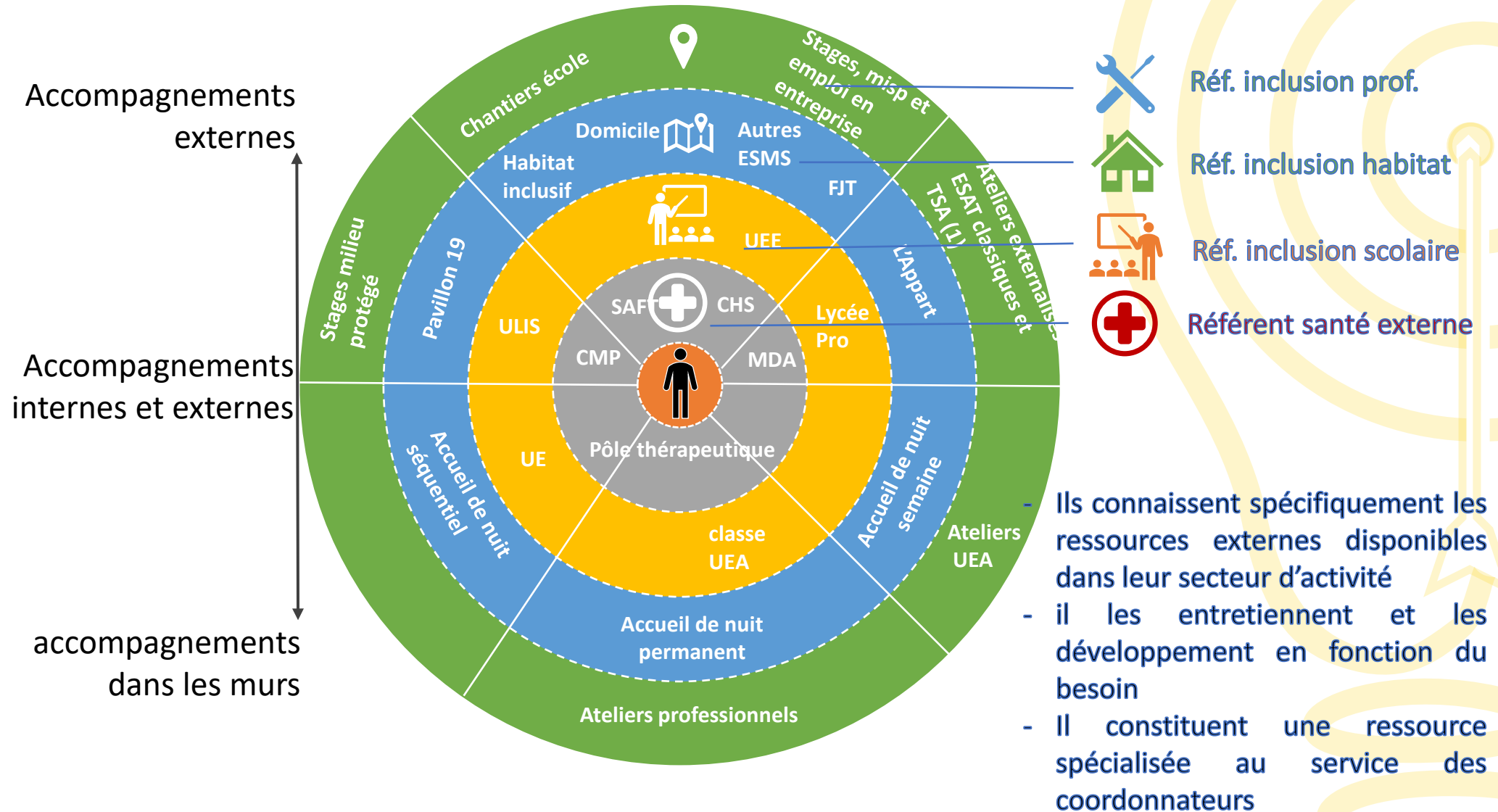


accompagnements internes et externes



accompagnements externes

...qui offrent une diversité de solutions internes et externes qui s'adaptent aux besoins et attentes des enfants accompagnés



Notre modèle

Dispositif
Accompagnement
Médico-
Educatif

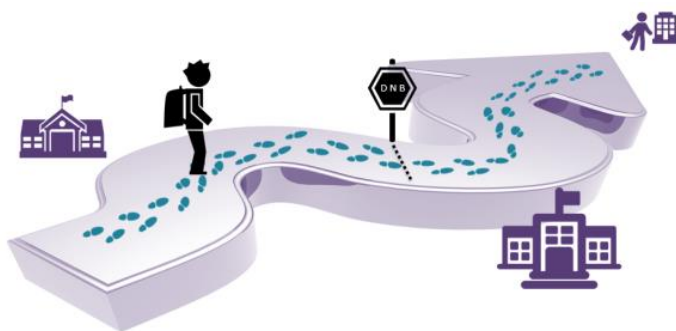
4 référents
inclusions

- Mise à disposition du réseau
- Interlocuteur des partenariats extérieurs

11 coordon-
nateurs de
parcours

- Recherche de solutions individuelles
- Partage d'information et évaluation des besoins

Equipe pluri
disciplinaire



Place du coordo dans l'équipe pluridisciplinaire



- Est sous la responsabilité du Chef de service (ici la directrice adjointe du D.A.M.E)
- Travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire sans lien hiérarchique
- Travaille au sein d'une équipe de coordonnateurs avec qui il partage son expérience et son réseau
- Travaille en lien avec les référents inclusion pour un appui sur le réseau

niv 1 : le professionnel ajuste seul l'accompagnement : régulation interprofessionnelle et ajustements quotidiens

niv 2 : l'ajustement se fait au niveau du **coordonnateur** : question en lien avec la mise en oeuvre du projet personnalisé - ajustements. Il anime les points projets

niv 3 : l'ajustement se fait au niveau du **chef de service** : nécessité d'un arbitrage et/ou d'une décision relevant des prérogatives du CDS (outils : point projet)

niv 4 : la situation se discute **avec le directeur ou la directrice adjointe** en : situation critique

niv 5 : un plan d'accompagnement global (PAG) est mis en place en lien **avec les services de la MDPH** pour les parcours complexes nécessitant la coordination d'acteurs multiples

Nouvelles coopérations inclusives

1 classe externalisée en lycée
Professionnel du Bâtiment
1 classe en collège
Scolarisation individuelle en
ULIS, en lycée privé

1 module pair aideance au sein
d'une école primaire

4 ateliers professionnels
délocalisés en ESAT
(conditionnement,
blanchisserie, couture)

Plusieurs modalités
d'hébergement : appartement
autonome en ville, habitat
inclusif, pension de famille,
internat à la carte

19 conventions avec
orthophonistes, ergo, clinique
troubles psychiques,
poidsplume, centre psycho
spécialisé Vie intime



Coordination : Points de vigilance



Communication active sur notre modèle aux partenaires

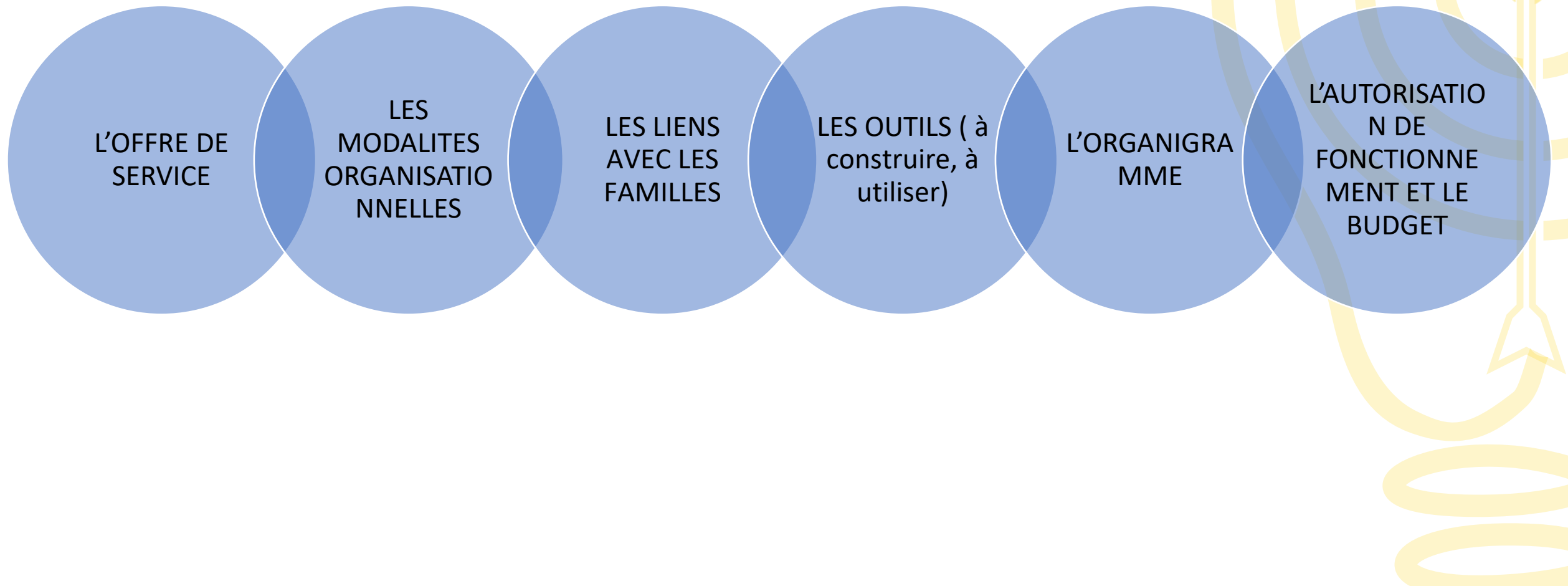
Multiplication du nombre d'interlocuteurs avec les partenaires extérieurs

Situations parfois chronophages et usantes (sans solution, situation qui stagne...)

Mise en concurrence entre les coordonnateurs

Prestation à la carte se heurte aux limites des réalités de terrain

EFFETS DU DAME SUR...



IMPACTS SUR LES EQUIPES



Adapter les métiers à la transformation de l'offre

●	Développer la fonction de coordination	Coordonnateurs parcours
●	Penser passage d'ES d'IME vers des professionnels ambulatoires	Formations
●	Construire nouvelles organisations – fin internat we et veille nuit	Nouvelles matrices horaires
●	Transformer 2 sessad en 1	Réunions hebdomadaires
●	Nouvelles missions pour les cadres	Nouvel organigramme

Points de vigilance Passage en DAME



Besoin de COTECH avec l'ARS – Bilans – modalités comptage activité

Concevoir rapidement un modèle de coordination de parcours

Relations cliniques entre coordo et personnels éducatifs d'internat – Temps de Régulation

Nouvelle posture des CSE – changement de modèle de management

Plan de communication périodique



Conclusion : le DAME c'est...



Un modèle Souple et autonome :
(dispositifs intégrés, nouvelle nomenclature)



Une reconnaissance et une valorisation de notre expertise
(parcours complexes)



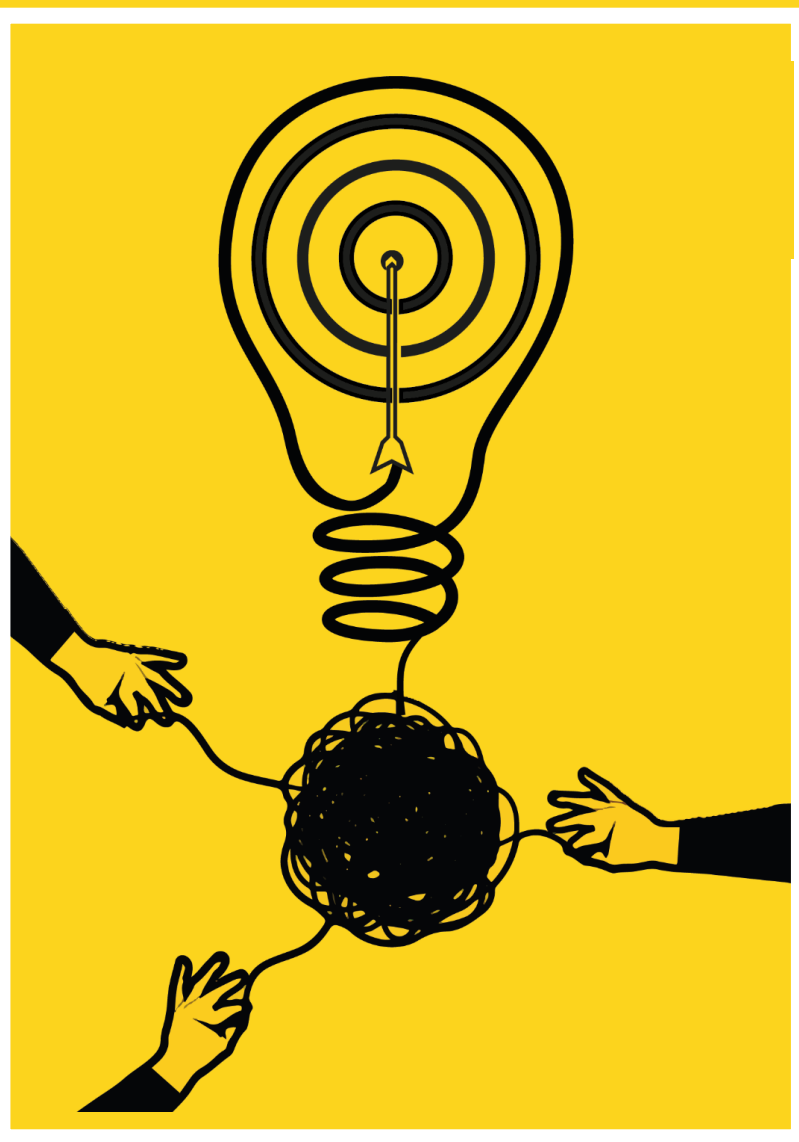
Une mobilisation attendue de tous les acteurs



Des solutions d'accompagnement variées (vers des parcours à la carte)



Une sémantique renouvelée, simplifiée,
(moins institutionnelle et stigmatisante)



Dispositif Accompagnement Médico Educatif



8 bis rue Grange Le Mercier
57950 Montigny Les Metz

☎ 03 87 65 31 26

✉ secretariat.lahorgne@cmsea.asso.fr

Journées Nationales de formation
des professionnels des **IME, IEM, IEAP**
4, 5, 6 octobre 2021, Saint-Malo



Témoignage 2

- **Marie-Gabrielle LE BOT**, neuropsychologue, IEM Kerdelune, Mutualité Française 29-56

Organisme gestionnaire	Mutualité Française 29-56
Structure	IEM Kerdelune, Landerneau - D.A.M.E HM 29 66 places/ 70 jeunes accompagnés
Public accompagné	Handicap moteur - 6-20 ans/ dép du Finistère

- **Anne-Laure LE GALL**, Directrice, SESSAD APF France Handicap

Organisme gestionnaire	APF France Handicap
Structure	SESSAD du Finistère, 63 places file active > 120; liste d'attente > 50 jeunes
Public accompagné	Handicap moteur / 0-20 ans / territoire urbain et rural

Organisme gestionnaire	Fondation Ildys
Structure	SESSAD, 15 places / liste d'attente = 15 jeunes
Public accompagné	Handicap moteur / 0-20 ans /territoire urbain et semi-rural

1. La genèse du DAME



Ecole inclusive



Evolutions réglementaires
Evolutions des offres



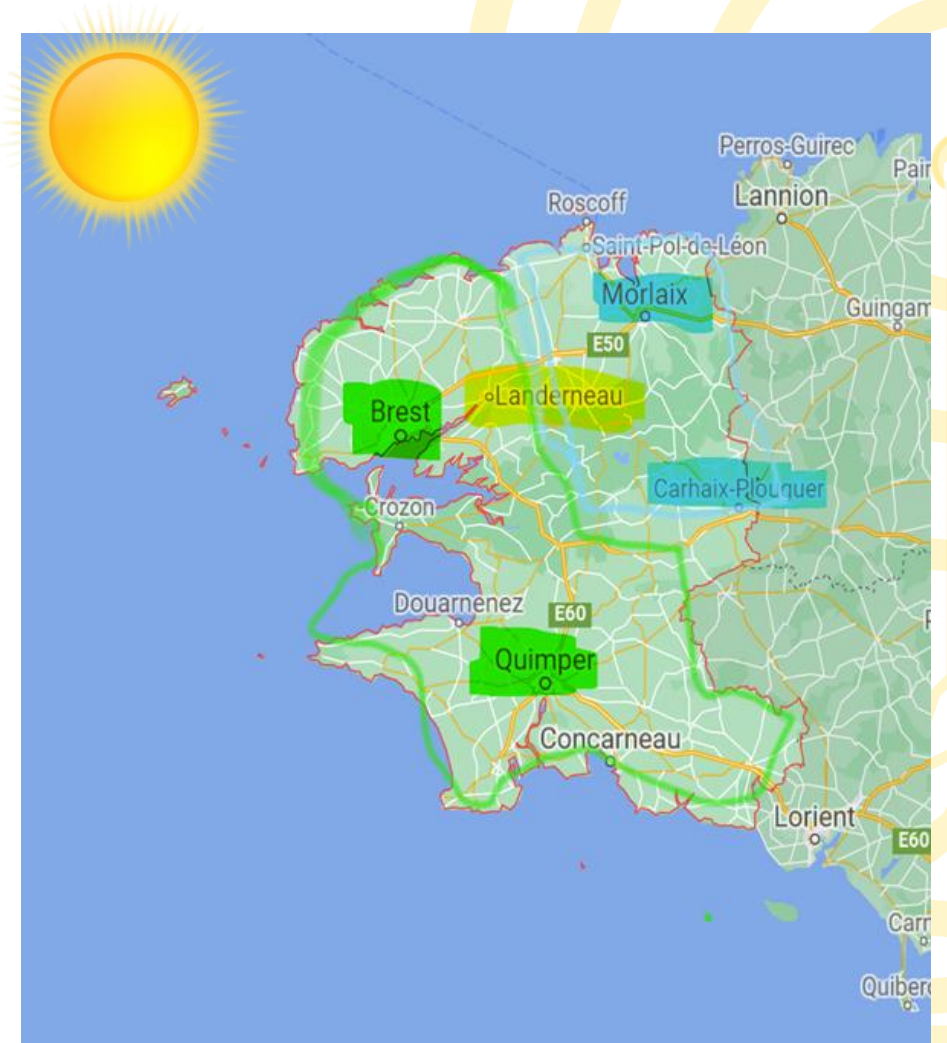
Logique de parcours



Attentes et besoins des
familles

1. La genèse du DAME

3 ESMS de 3 organismes gestionnaires ayant des liens étroits

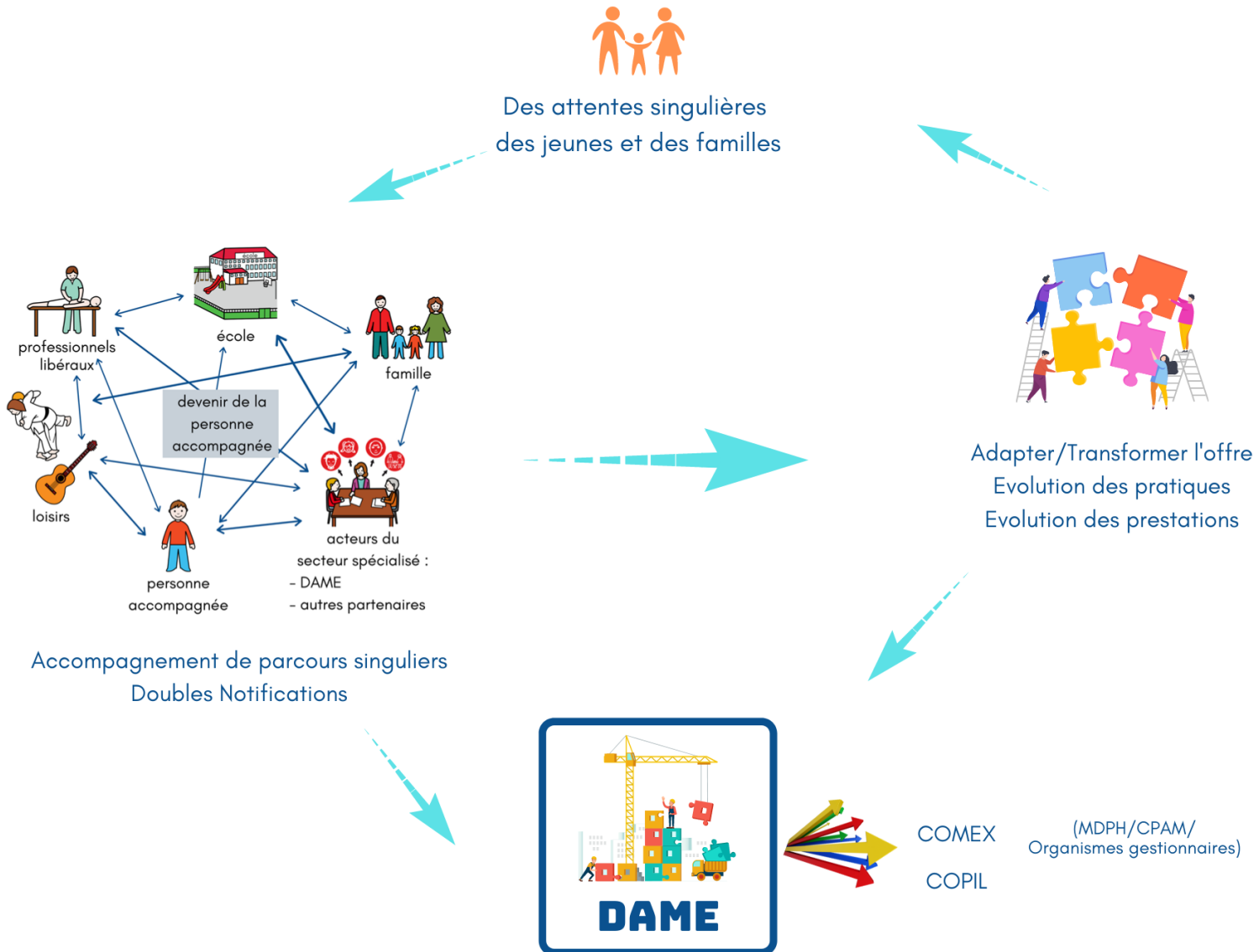


1. La genèse du DAME



**D'une convention tripartite
d'engagement à une coopération,
mutualisation de moyens via un
projet d'expérimentation sur 3 ans
validé par l'ARS Bretagne
(23/04/2021)**

2. Les fondations du DAME



3. La mise en œuvre du DAME

Agir dans l'environnement du jeune : les réponses de proximité et de **complémentarité**

Son organisation et son fonctionnement, résolument tournés vers **le milieu ordinaire** et **les dispositifs de droit commun**, doivent permettre d'assurer un équilibre compatible avec l'accompagnement de **situations complexes** en lien avec d'autres acteurs et partenaires du secteur Social, Médico-Social ou Sanitaire.

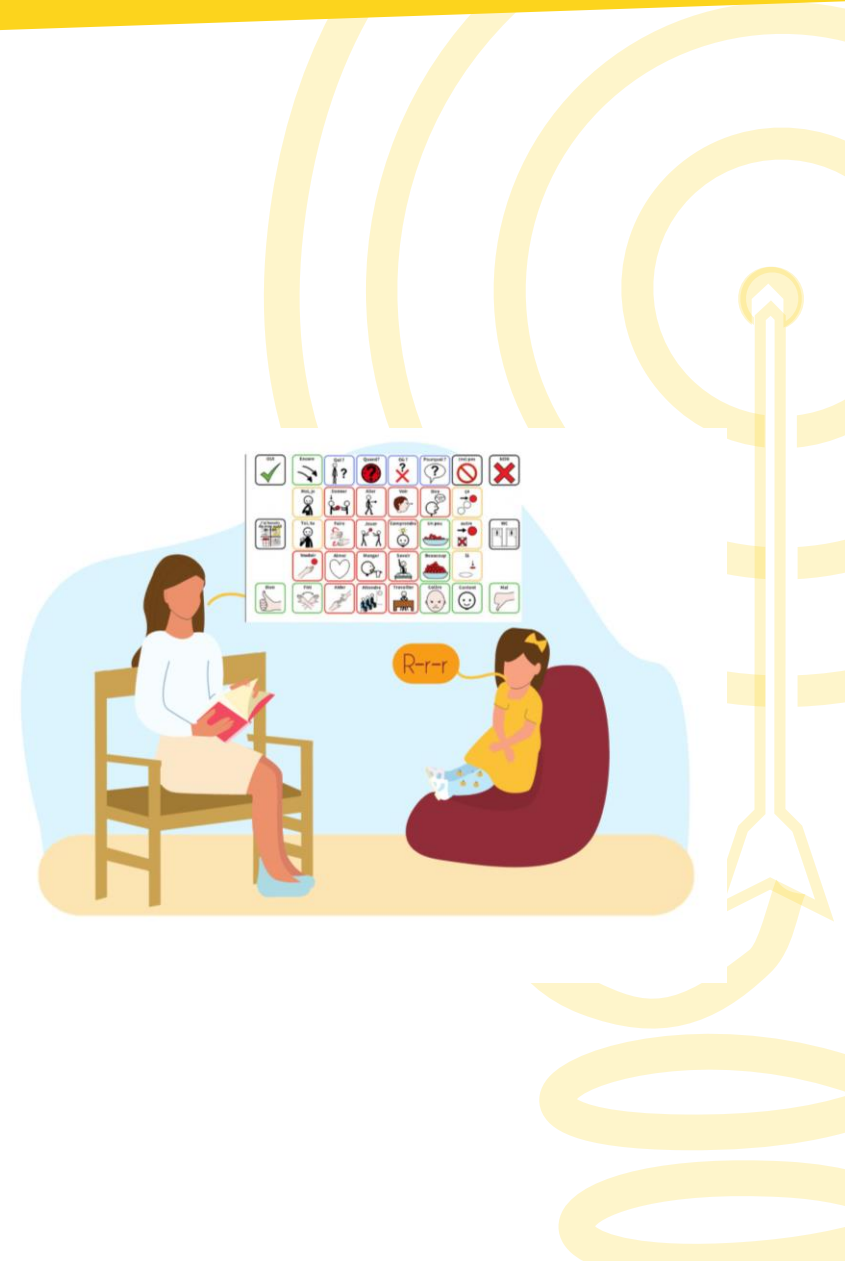
Les conditions de mise en œuvre de l'accompagnement par le DAME sont définies, en **co-construction avec la personne** et/ou ses représentants légaux et **en lien avec les acteurs et partenaires** de son projet de vie. Dès que les réponses aux attentes de l'enfant et sa famille le nécessitent, **une coopération au sein du DAME** peut apporter **une ou des réponses aux besoins repérés**.



4. Les situations individuelles comme feuille de route

Ajuster nos prestations aux besoins éducatifs particuliers des enfants

- Le jeune bénéficie d'une **orientation vers un SESSAD** mais la structure ne lui permet pas d'avoir accès à la mise en œuvre d'une communication alternative : des **séances d'orthophonie sont proposées à l'IEM** en présence de l'éducateur et/ou de la famille pour une appropriation et une modélisation de l'outil et une diffusion de son utilisation sur les différents lieux de vie.
- Le jeune bénéficie d'une **orientation vers un SESSAD** mais la structure ne lui permet pas d'avoir accès à la mise en œuvre d'une communication alternative : **l'IEM accueille pendant 5 jours l'enfant** qui bénéficiera de **séances intensives avec l'orthophoniste** et expérimentera auprès des autres jeunes l'usage nouveau de sa tablette de communication.



4. Les situations individuelles comme feuille de route

- Le jeune bénéficie d'une **orientation vers l'IEM** mais la structure ne lui permet pas une ouverture vers le milieu ordinaire (apprendre à se déplacer seul dans la ville, en toute sécurité) : **le SESSAD vient alors en appui** du jeune et de sa famille.



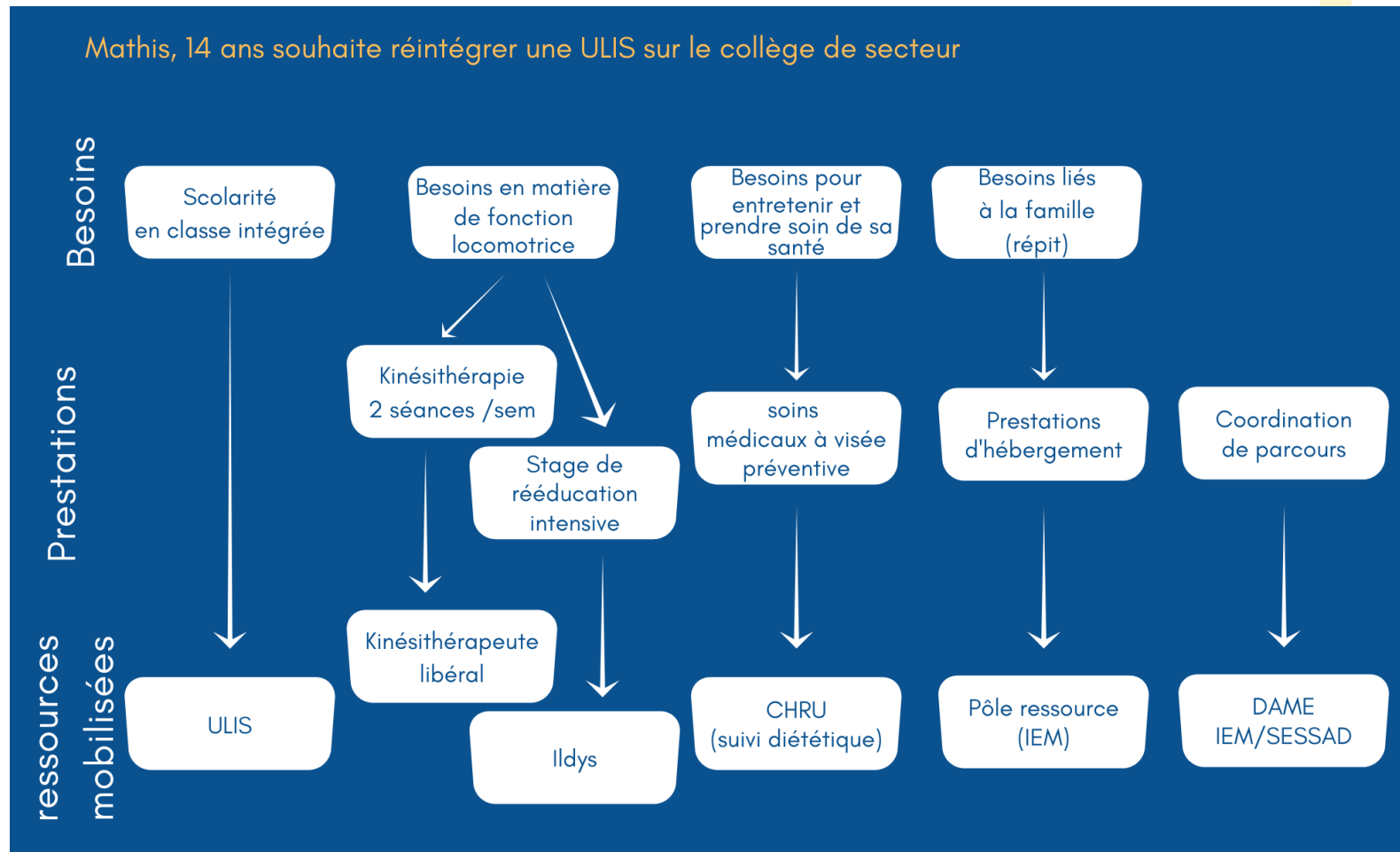
4. Les situations individuelles comme feuille de route

Le jeune bénéficie d'une **double orientation IEM/SESSAD** parce que son projet est **d'expérimenter une scolarité dans l'école de son quartier**.
Des **étapes seront proposées**, un **soutien à l'école** sera mis en place.



4. Les situations individuelles comme feuille de route

- Le jeune souhaite intégrer une ULIS dans le collège de secteur. L'IEM et Le SESSAD facilitent la réalisation de son projet.



5. Transformations des offres et des pratiques: mode d'emploi



- Construction d'un plan de formation
- DU CDP
- Réunions pédagogiques, vie de l'établissement, la veille documentaire...



5. Transformations des offres et des pratiques: mode d'emploi

La coordination de parcours

= Une mission spécifique qui permet d'identifier, dans chacune des 3 structures partenaires, **un interlocuteur pour les familles et les acteurs, garant d'une communication continue autour du projet de la personne**

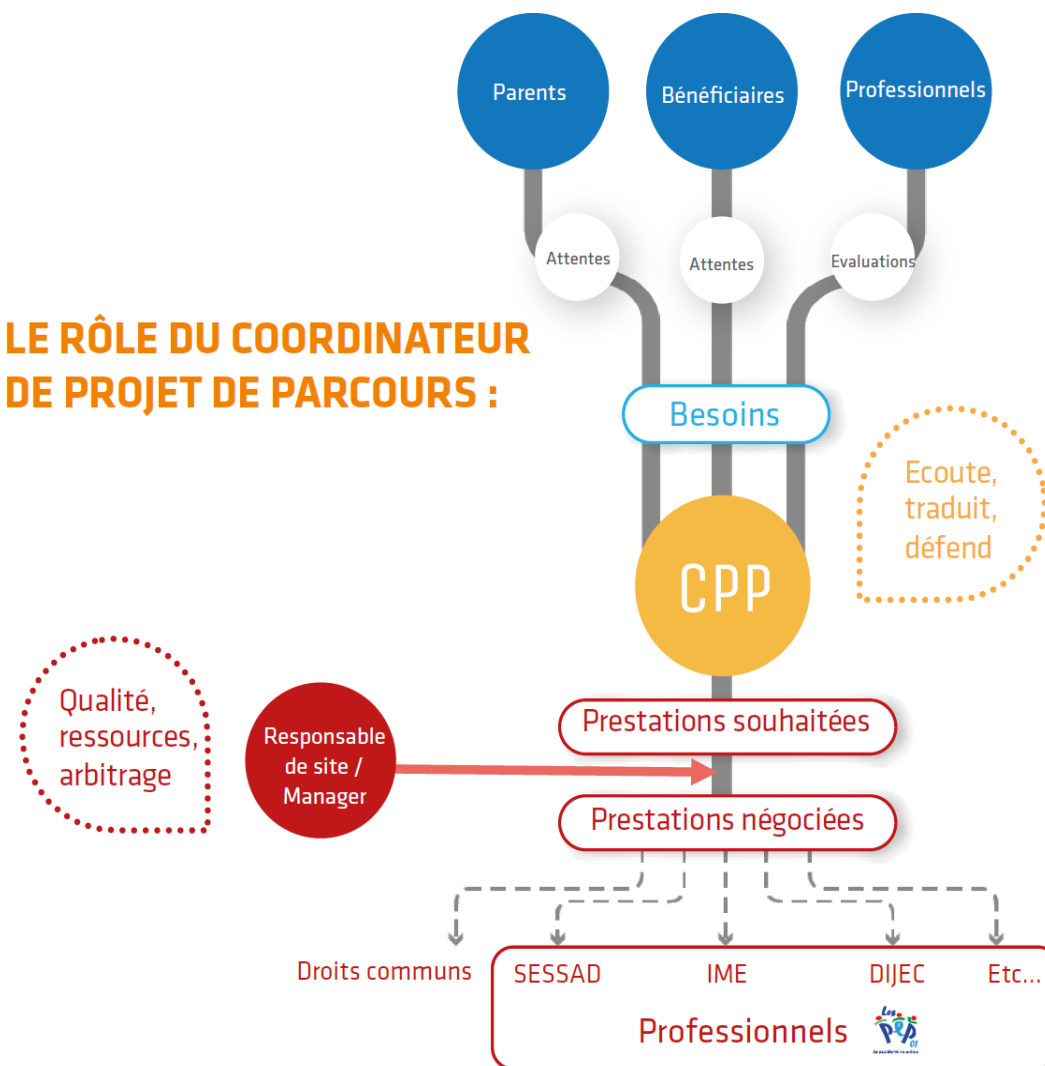
= Toujours en appui de l'enfant et de sa famille, elle vise à :

- Avoir une visibilité de l'ensemble des interlocuteurs et de leurs missions ;
- Assurer le suivi, la cohérence de l'accompagnement et la transmission des informations

Mission plus généralement, mais pas exclusivement, confiée à des éducateurs spécialisés.

Diplôme Universitaire de coordinateur de parcours en partenariat avec l'UBO et un groupe d'OG du Finistère
1ere promotion en **janvier 2022**

LE RÔLE DU COORDINATEUR DE PROJET DE PARCOURS :



5. Transformations des offres et des pratiques: mode d'emploi

Faire plancher les professionnels sur le dispositif: ou comment **infuser** le changement et imaginer des **réponses innovantes**:

- Exemples:
- La cellule d'accueil à l'expérimentation
- La prestation hébergement



5. Transformations des offres et des pratiques: mode d'emploi



Contexte de crise et expérimentation de pratiques nouvelles:

- Le transfert de compétences (ex de la kiné libérale)
- Les séjours de répit SESSAD/IEM

6. Facteurs facilitateurs ou limitant le fonctionnement en dispositif

Nos atouts



- Des réponses modulaires adaptées à la logique de parcours: sortir de la logique du tout ou rien
- L'approche globale et territoriale : 3 territoires, ruraux ou semi-urbains
- La connaissance du HM, l'expertise des professionnels, les ressources de chaque structure
- les partenariats déjà en place avec le secteur de la santé, l'Education Nationale et les loisirs
- L'élaboration du D.U. DCP avec l'UBO

Pour conclure Les facteurs facilitateurs ou limitant le fonctionnement en dispositif

Les freins et dimensions à clarifier

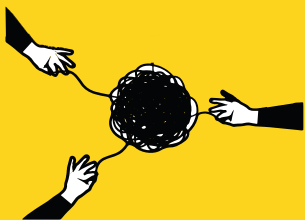


- Aucun texte législatif ne cadre le DAME actuellement = un freins à la logique de parcours ?
- Soutenir le modèle de société et d'école inclusives auprès des familles, des partenaires et des professionnels
- La question de la gouvernance du DAME à construire : opérationnelle, partenariale, financière (la question de l'activité)
- Accompagnement au changement : évolution des rôles et fonctions : CDP / RDS
- Le management de projet / management agile
- Les évolutions différentes des 3 OG
- Les partenariats à construire et à associer au projet = EN, MDPH, CPAM (les orientations MDPH, le financement des libéraux)
- Faire culture commune (pratiques, les échanges, les dossiers partagés)

Rétro planning des étapes de construction du DAME

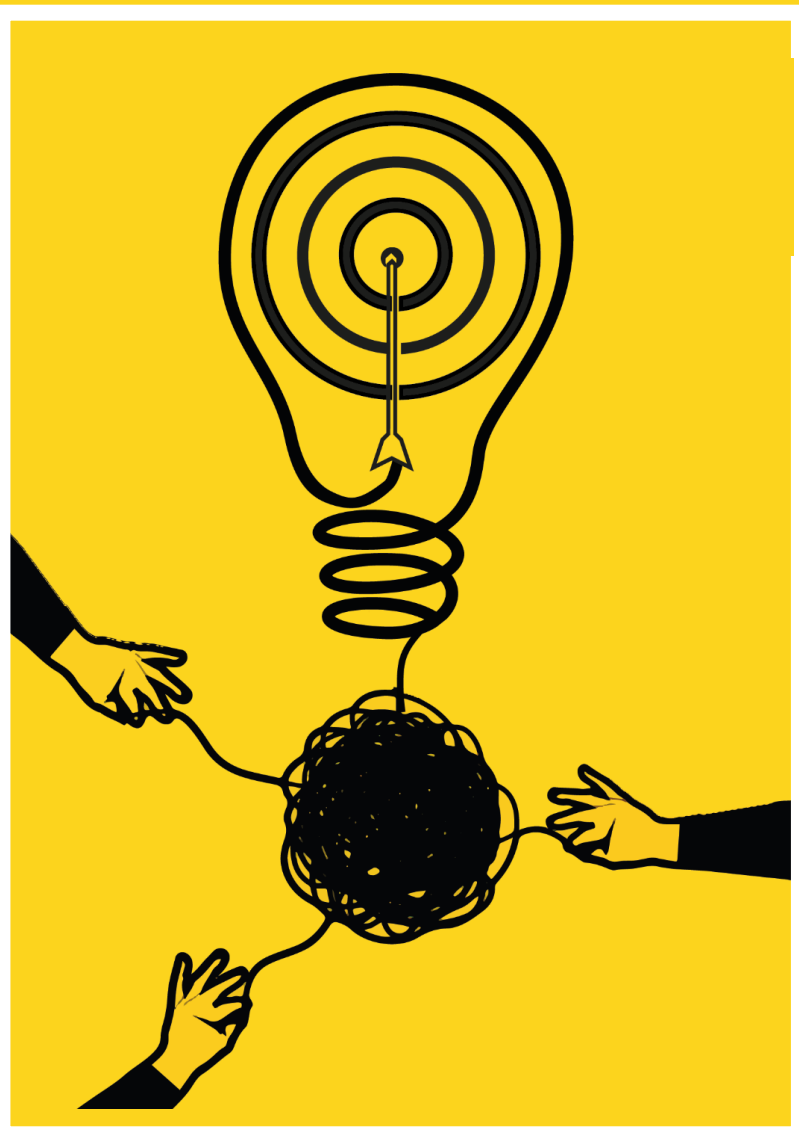
1. Convention tri partite Mutualité/ APF/ILDYS - fait
2. Rencontre ARS pour validation projet plateforme – fait : accord
3. Information aux équipes - fait
4. « Sérafiner » les prestations – en cours et à venir selon les ESMS
5. Accompagnement de la démarche par le CREAL pdt 3 ans sous réserve de CNR (demande ARS en cours)
6. Lancement de la démarche auprès des partenaires territoriaux - décembre 2021
7. Création d'un COMEX (EN, MDPH, CPAM)
8. Création d'un COPRO (directions des OG, représentant des professionnels, représentants des jeunes et parents)
9. Journée des professionnels (interconnaissance)/ Formations conjointes
10. Groupes de travail inter établissements (construction des coopérations)
11. Démarrage des premières situations DAME en cours
12. Communication auprès des partenaires territoriaux (CAMSP, SSR..)

Evaluation du dispositif = 1X/an réunion plénière = rapport d'activité, tables rondes, retours d'expériences (avec le soutien du CREAL)



Echanges avec la salle





Merci de votre participation

Journées Nationales de formation
des professionnels des **IME, IEM, IEAP**
4, 5, 6 octobre 2021, Saint-Malo

